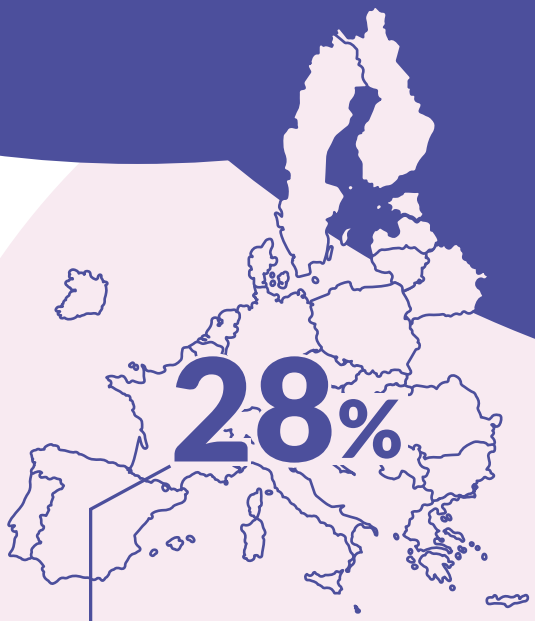
MARVOW 2.0
Coordinated Multi-Agency Response to Violence against Older Women

FICHE D'INFORMATION I

La violence à l'égard des femmes âgées

…désigne les violences subies par des femmes âgées de 60 ans et plus, en raison de leur âge et de leur sexe, et leurs conséquences physiques, sexuelles et psychologiques. Cela inclut également la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté.



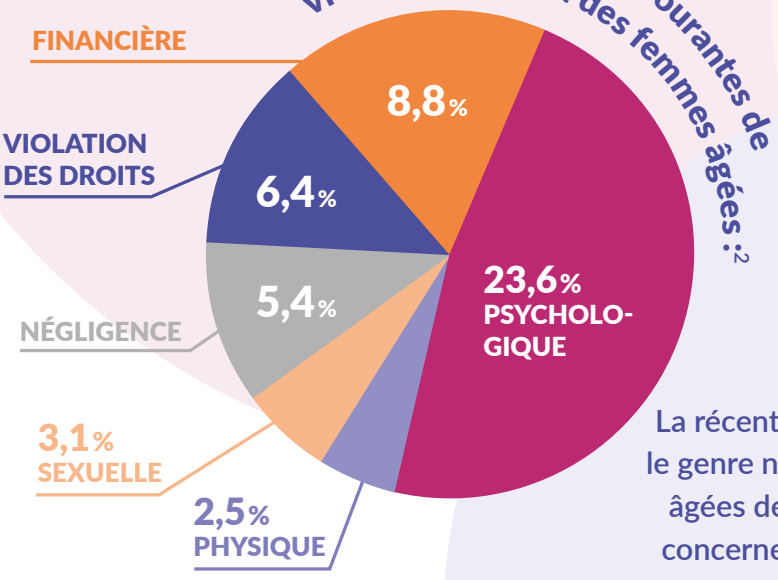
31% de toutes les femmes dans l'Union européenne (UE) ont plus de 60 ans. En outre, l'espérance de vie des femmes en Europe augmente : en 2022, elle était de 84 ans.[1]

…des femmes âgées interrogées ont subi une forme de violence ou de maltraitance au cours des 12 derniers mois.[2]

À mesure que l'Europe vieillit, le sujet des violences envers les femmes âgées devient de plus en plus critique.

À ce jour, très peu d'études ont été menées sur les violences à l'égard des femmes âgées et des personnes âgées. Cela met en évidence le manque de données, de sensibilisation et de recherche dans ce domaine.

Les formes les plus courantes de violence à l'égard des femmes âgées :[2]



La récente enquête de l'UE sur la violence fondée sur le genre n'a recueilli des données que pour les femmes âgées de 74 ans maximum. Les données ci-dessous concernent donc les femmes âgées de 65 à 74 ans :[3]

26,1%
des femmes ont subi des violences conjugales au cours de leur vie

8,1%
des femmes ont subi des violences économiques de la part d'un partenaire intime

1 L'Europe vieillissante — Regards sur la vie des personnes âgées dans l'UE. Eurostat. 2020

2 Luoma, M.-L. et al. (2011). Étude sur la prévalence des abus et de la violence à l'égard des femmes âgées. Résultats d'une enquête multiculturelle menée en Autriche, en Belgique, en Finlande, en Lituanie et au Portugal (rapport européen du projet AVOW). Finlande : Institut national de la santé et du bien-être (THL).

3 EUROSTAT, FRA, EIGE : Enquête de l'UE sur la violence fondée sur le genre. 2024

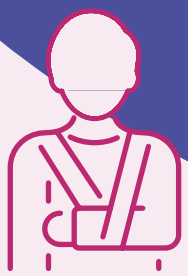
Co-funded by the European Union

Cette fiche d'information fait partie du projet « MARVOW 2.0 » financé par la Commission européenne (accord de subvention n° : 101096363 CERV-2022-DAPHNE). Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et des autrices uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité responsable ne peuvent en être tenues pour responsables.

MARVOW 2.0
Coordinated Multi-Agency Response to Violence against Older Women

FICHE D'INFORMATION II

Comment reconnaître les violences dont est victime une femme âgée ?





Signes de violence physique

- Blessures inexpliquées (par exemple, ecchymoses, fractures, brûlures)
- Visites fréquentes chez le médecin – ou refus total de toute aide médicale
- Explications contradictoires concernant les blessures

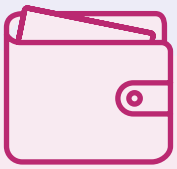
Signes de violence psychologique

- Retrait, insécurité ou anxiété notable – en particulier en présence de certaines personnes
- Humeur dépressive, troubles du sommeil, manque de motivation
- Gratitude exagérée ou peur d'être un fardeau



Signes de violence sociale

- Rupture brutale des contacts avec la famille ou les ami.e.s
- Isolement – pas d'accès au téléphone, pas de liens, pas de visites
- Contrôle par des membres de la famille ou des aidants



Signes de violence financière

- Manque de visibilité sur les finances personnelles
- Transactions financières inexpliquées ou perte de biens
- Dépendance vis-à-vis d'autrui pour les questions financières, malgré des capacités cognitives intactes

Co-funded by the European Union

Cette fiche d'information fait partie du projet « MARVOW 2.0 » financé par la Commission européenne (accord de subvention n° : 101096363 CERV-2022-DAPHNE). Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et des autrices uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité responsable ne peuvent en être tenues pour responsables.

MARVOW 2.0
Coordinated Multi-Agency Response to Violence against Older Women

FICHE D'INFORMATION III

Appel à l'action – Comment aider

Tout soutien commence par une conversation – osez en parler



Faites preuve de courage
Soutenez les femmes concernées avec respect et patience.

Informez-vous
Savoir nous renforce.

Écoutez.
Posez des questions.
Restez à ses côtés.

Plutôt que de faire pression sur la femme, offrez-lui votre confiance
Chaque femme décidera pour elle-même de ce qu'elle veut entreprendre.

Obtenez de l'aide
N'agissez pas seul.e. Sollicitez l'appui de professionnel.les.

Liens utiles

Si vous soupçonnez des violences, contactez les services dédiés ou appelez le

3919

Numéros d'assistance téléphonique dans les pays européens

www.coe.int/en/web/istanbul-convention/help-lines

marvow.eu/unseen-no-more/

Co-funded by the European Union

Cette fiche d'information fait partie du projet « MARVOW 2.0 » financé par la Commission européenne (accord de subvention n° : 101096363 CERV-2022-DAPHNE).
Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et des autrices uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne.
Ni l'Union européenne ni l'autorité responsable ne peuvent en être tenues pour responsables.